



Communiqué de presse

Mercredi 27 février 2019

Le site Covoitéo évolue pour répondre au plus près aux attentes des utilisateurs



Depuis 2008, Tisséo Collectivités propose aux salariés de l'agglomération toulousaine un site de mise en relation pour le covoiturage domicile-travail. Ce service gratuit et local est destiné aux personnes souhaitant partager leur trajet quotidien en s'organisant en amont.

Aujourd'hui, près de 7000 personnes sont inscrites sur cette plateforme baptisée Covoitéo. Pour répondre au plus près aux attentes de ses utilisateurs, le site évolue et propose désormais de nouvelles fonctionnalités.

Ajout de nouvelles fonctionnalités pour une meilleure fluidité de navigation

L'ergonomie du site **Covoitéo** est à présent compatible avec tous les écrans (ordinateur, smartphone et tablette) et propose de nouvelles fonctionnalités plébiscitées par les utilisateurs :

- calcul de l'indemnité kilométrique,
- estimation du CO2 économisé,
- recherche hors connexion,
- facilité pour choisir son entreprise,
- possibilité d'ajouter une photo à son profil.



Syndicat mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Communiqué de presse

Mercredi 27 février 2019

Le service de covoiturage COVOITEO proposé par Tisséo Collectivités

Tisséo Collectivités propose un service de covoiturage aux établissements de son ressort territorial, avec :

- Des formations de référents covoiturage.
- Des animations au sein de l'établissement : selon la demande ou le contexte : stands, café ou speed dating covoiturage, mini-conférence.

Ce service est gratuit et orienté vers du covoiturage :

- Dans le cadre de trajets domicile-travail.
- Sur l'aller-retour.
- Dans la durée.
- En alternant à tour de rôle la conduite.
- A destination ou au départ de la grande agglomération toulousaine.

Le service est structuré autour :

- D'une plateforme Internet de mise en relation pour covoiturer : **<http://covoiteo.info>**.
- D'une équipe de 3 conseillers mobilité, dont la mission comprend : assistance, conseils aux covoitureurs, suivi des inscrits, gestion de la garantie retour (permet la prise en charge financière - remboursement des frais de transports en commun ou de taxi, VTC, autopartage à concurrence de 50 euros - du trajet retour d'un passager dont le trajet auparavant prévu en covoiturage est impossible.

A ce jour, le service compte :

- Plus de **40 entreprises adhérentes** représentant une clientèle potentielle de plus de 57 000 salariés.
- plus de **7 000 salariés inscrits**.

Syndicat mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr,
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Communiqué de presse

Mercredi 27 février 2019

Le déploiement de SPOTS de covoiturage



51 spots de covoiturage sont implantés sur le territoire de l'agglomération toulousaine afin de proposer des points de rendez-vous identifiés et sécurisés aux conducteurs et passagers. Ils sont matérialisés par des potelets, coiffés du panneau réglementaire covoiturage et d'une information voyageurs permettant d'identifier 3 opérateurs de covoiturage. Ces derniers sont implantés, sur des axes routiers structurants permettant le rabattement ou l'intermodalité avec le réseau de transport en commun.

Les territoires cibles sont :

- Les territoires du périurbain, peu ou pas desservis en transports en commun.
- Les zones d'activités économiques.
- Les pôles d'échanges : gares et parkings relais.

L'emplacement sur la voirie est choisi en fonction de :

- L'accessibilité.
- La sécurité (vitesse, point de dépose et de prise, insertion véhicule dans la circulation etc.).
- Les aménagements existants (cheminements, éclairage, encoche, stationnements etc.).
- La lisibilité et visibilité dans l'espace public.

Si ces spots ont été déployés en partenariat avec 2 opérateurs locaux de covoiturage pour un échange de visibilité et de communication, Coovia et Rezo Pouce, **ils sont désormais accessibles et utilisables par tous les opérateurs de covoiturage afin de sécuriser et organiser l'ensemble des pratiques sur le ressort territorial.**

Syndicat mixte des Transports en Commun
Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr